VLAN Hebdo 2000

Toujours N°1 VLAN

Merci à vous!

30/03/2016 - N°13 - Tél.: 082/71 32 22

www.vlan-hebdo2000.be

Houyet: une taxe qui tue l'éolienne des enfants

Une taxe de 12.500 euros/an imposée sur une éolienne citoyenne à Houyet. Une coopérative qui crie au scandale et un bourgmestre qui se retranche derrière les dispositions d'une circulaire ministérielle. Cette polémique, à la base communale, est montée jusque sur les bancs du parlement wallon et devrait se poursuivre en justice… Explications.

Depuis 10 ans maintenant, une éolienne citoyenne trône aux abords du petit village de Finnevaux (Houyet). Un projet de la coopérative «Allons en vent», porté dès le début par 950 coopérateurs, qui étaient alors en grande majorité des jeunes. D'où son nom: «L'éolienne des enfants».

Le projet, outre la sensibilisation au développement durable, permet notamment de soutenir avec une partie des bénéfices des projets d'éducation à l'environnement ou des ONGs, expliquent ses administrateurs. Et si l'idée a fonctionné durant des années, elle pourrait bientôt connaître un coup d'arrêt. En cause: une taxe communale votée par le conseil houyetois en 2015.

BN60234213/TH-L

Dans une circulaire ministérielle, le ministre Furlan proposait aux autorités, pour renflouer les caisses des communes, la mise en place d'une taxe annuelle de 12.500 euros pour les éoliennes d'une puissance inférieure à 2,5MW. La commune de Houyet a suivi à la lettre cette recommandation (qui n'est pas une obligation).

Suite en page 3

BN63467311/JO-L
Futurs propriétaires votre prêt aux meilleurs conditions
CONTACTEZ-NOUS !
istasse & yzèbe sprl
ASSURANCES / TOUS CRÉDITS / PLACEMENTS
Tél. 061 51 11 06
Votre Courtier
Votre meilleure Assurance
FSMA 108337A
Rue de Dinant, 14 - 5555 BIÈVRE
www.istasse-yzebe.be
BN63467311

BN61877513/MA-L
Jardi Gi'
Votre jardinerie à Givet
Portes ouvertes
LES SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 AVRIL
de 9h à 19h (non-stop)
Voir en page 19
BN61877513

DOSSIER VINS cette semaine, découvrez…
Les vins du Rhône
•> voir page 2
BN61877813/LA-L
BN61877813

BN61877913/LA-L
Jeudi 7 avril
Journée Mondiale de la Santé
(voir en page 7)
BN61877913

BN50056910/CL-L
Centre ESSO Ardennes Condroz
Warin
Tél : 082/71 33 66 - 061/51 10 26
www.warin-mazout.be
Une chaleur d'avance !
Depuis plus de 75 ans
BN50056910

BN61868013/JO-L
CARROSSERIE BEAURINOISE
TOUTES MARQUES - AGREEE DES ASSURANCES
Rue de Dinant 144
5570 BEAURAING
Tél : 082/21.34.60
Fax : 082/21.34.68
www.carrosseriebeaurinoise.be
Email : carrosseriebeaurinoise@gmail.com
N° Informex : 838802253
BN61868013

MR64800213/JO-L
ACCESSAUTO FRANCOIS S.A.
www.access-auto.be
084/22.00.50
120 VÉHICULES D'OCCASION ET DE DIRECTION LABELLISÉS
My Way
Véhicules de direction de 10.000 à 30.000 kms
GARANTIS 2 ANS :
VW // AUDI // SKODA // SEAT
084/22 00 50
WWW.ACCESS-AUTO.BE
ZONING de ROCHEFORT - 119 Rue de Ciney - 5580
40 REMORQUES EN STOCK
saris
Ouvert 7/7
Le dimanche de 13h à 17h.
MR64800213

L'abattage c'est notre métier
Vous souhaitez faire abattre un arbre dangereux ?
Vous voulez tailler un arbre auquel vous tenez particulièrement ?
Vous voulez faire disparaître des souches d'arbre ?
Envie de faire place nette et de broyer votre haie ?
■ ABATTAGES ET DÉMONTAGES D'ARBRES DÉLICATS
■ ÉLAGAGES, SOINS ET ENTRETIEN DES GRANDS ARBRES PAR LA TAILLE DOUCE
■ PLANTATION DE GRANDS ARBRES
■ DÉBOISEMENT
BAUDOIN Adrien
ARBORISTE ▮ GRIMPEUR ▮ ELAGUEUR
CRÉATION DE PARCS ET JARDINS
Sur la Forêt, 5 - 5340 SORÉE - 0476.46.38.02
baudoin.adrien@hotmail.com www.abattage-elagage-baudoin.be
CI61850713

BN61855113/TH-L

HOUYET

Une taxe qui tue l'éolienne des enfants

(suite de la 1ère page)

Mais la taxe est totalement «inéquitable et disproportionnée» dénonce la coopérative. Car, explique le président du conseil d'administration Lionel Van Rillaer, elle ne tient pas compte de la quantité d'énergie produite. La petite éolienne des enfants paye donc la même chose que des éoliennes de grande taille, sans avoir les mêmes bénéfices.

«La taxe s'applique sans nuance. Il y a des éoliennes qui payent la même taxe mais qui produisent 5 fois plus que nous, et donc qui ont 5 fois plus de rentrées financières.»

La coopérative s'est directement plainte auprès des autorités communales et ministérielles. Mais rien n'y a fait: le collège de Houyet a décidé fin février que la taxe de 12.500 euros s'imposait bien à l'éolienne des enfants. Lionel Van Rillaer n'en revient pas. «*Ce qui est très clair, c'est que nous allons introduire une requête devant le tribunal de première instance de Namur.»*

Car, plus largement, payer cette taxe pourrait à terme tuer l'éolienne... *«L'éolienne tourne depuis 10 ans. Et ce qu'on regrette, c'est qu'au fur et à mesure des années, on a eu de plus en plus de taxes et de mauvaises surprises (imposition d'une taxe d'injection sur le réseau en 2010, chute du prix des certificats verts en 2011, etc.). On avait au début du projet un plan financier qui tenait la route. Mais au fur et à mesure, il se dégrade et notre seule manière de nous en sortir, c'est de tout faire de manière bénévole. Et pour couronner le tout, en fin 2015, le prix de l'électricité a très fortement chuté. D'une situation confortable en 2006, on va se retrouver aujourd'hui dans le rouge, tout en étant bénévoles. Ça nous révolte.»*

Et le cri de détresse de la coopérative a été entendu par les politiques. Surtout ecolos. Le député Philippe Henry a porté la question sur les bancs du parlement wallon. Mais cela n'a pas fait avancer le schmilblick. Pour la Région wallonne, les communes ont le droit de décider de la taxation qu'elles appliquent. Et la commune de Houyet considère n'avoir fait que suivre les directives de la circulaire ministérielle. Circulaire qui n'avait apparemment pas pris en compte le cas des éoliennes citoyennes... Dans la nouvelle mouture 2016, il est d'ailleurs désormais indiqué que les communes peuvent adapter la taxe pour les éoliennes de faible puissance à vocation citoyenne ou éducative.

Les autorités de Houyet n'ont pas pour autant changé d'avis. Pour 2015, la coopérative devra payer. Pour 2016 et les années à venir, le bourgmestre Yvan Petit assure rester ouvert au dialogue.

Le Bourgmestre reste ouvert pour 2016

Contacté, le bourgmestre Yvan Petit s'explique sur la polémique qui touche sa commune. *«Sur le territoire de Houyet, il existe trois éoliennes de la même puissance que celle des enfants. Et puis il y en a cinq autres. On a appliqué strictement pour 2015 la circulaire, sinon nous risquions de fragiliser la taxation sur les autres éoliennes. La taxe fonctionne selon une classification qui ne satisfait pas les petites éoliennes, qui voudraient que l'on se base sur la production des éoliennes et pas leur puissance. Mais en tant que commune, nous ne sommes pas capables d'apprécier les éléments mis en avant par les gestionnaires d'éolien par rapport à la circulaire».*

Le bourgmestre poursuit: «*Nous sommes comme toutes les communes à la recherche de moyens financiers car nous avons des obligations, des contraintes... De plus, l'éolienne des enfants représente un certain nombre d'associés mais peu habitent la* commune.»

Pour autant, Yvan Petit ne ferme pas la porte à la discussion. *«Vu que la circulaire a été adaptée, on est d'accord de repenser la taxe pour 2016, pour autant que ce soit un dialogue sérieux.»*

L.M.

BN61855113

BN61857013/TH-L

HAUT-FAYS

9ème édition du Télévie, les 8, 9 et 10 avril 2016

Souper boulettes, rando-motos neuves ou anciennes, 4L et toutes voitures anciennes, Country, concert «rock», brocante, vtt, marche, défilé de l'Harmonie et thé dansant sont au programme

Le **vendredi 8 avril** à 19h30: souper boulettes à la liégeoise ou tomate à la salle St-Remacle: apéro / boulettes-frites / dessert adulte/ 12€ enfant / 7€ et animation musicale. Réservations : Daisy 0470/06.32.05 - Marcel 0476/28.83.36.

Samedi 9 avril à 9h: randonnée pour motos neuves ou anciennes, 4L et toutes voitures anciennes en mémoire à notre ami «Alain Wathelet»: départ libre vers 10h pour un circuit de 100kms avec roadbook.

Pour les motards, la participation sera de 5 € pour le pilote et 3€ pour le passager (une boisson et entrée au concert comprises).

Pour les voitures anciennes, le prix est de 15€ par équipage (une boisson par personne et entrée gratuite pour le concert pour le chauffeur et une seconde personne).

Pré-inscriptions : Comité télévie de Haut-Fays, rue de Burnaifontaine 34 à 6929 Haut-Fays compte n° : BE51 0003 2587 7762. Renseignements: Goffar Maryline 0472/402276 ou goffarmline2@hotmail.com

Les participants auront l'opportunité de prendre le petit-déjeuner à la salle St-Remacle pour 2,50 € ou un dîner pour 10 € (2 viandes au bbq / crudités/ dessert).

Dès 15h, spectacle gratuit «danses country» avec SUNKA WAKAN.

Dès 16h, animation avec DJ.

A 21h, concert rock avec « Hardwin » et fin de soirée avec DJ / Entrée: 5€.

Dimanche 10 avril

Dès 7h, une brocante et un marché du terroir se dérouleront sur la Grand-Place et près de la salle St-Remacle: installation dès 6h. L'emplacement se paiera 1 €/m et sera reversé totalement au Télévie. Renseignements et réservations: Lezin Jean-Luc 0478/473008 ou lezinjeanluc@skynet.be.

Dès 8h, les plus volontaires pourront faire la Marche du Coeur, parcours de 5, 10, ou 20 kms. Un circuit poussettes de 6 kms est également proposé. Départ de la salle Saint-Remacle.

Inscriptions de 8h à 14h30 : 5 €/adultes et gratuit jusque 12 ans. Chaque participant recevra 1 soupe ou 1 chips. Un fruit et de l'eau seront servis au départ et à l'arrivée. Renseignements : Lallemand Florence 0479/616818 ou Merny Jean-Luc 0497/517278.

Dès 8h, les amateurs de vtt pourront s'élancer sur 3 circuits de 18 / 27 ou 37 kms. Départ de la salle Saint-Remacle. Inscriptions de 8h à 11h: 5€ pour les adultes (1 soupe ou 1 boisson comprise) et gratuit jusque 12 ans (1 soupe ou 1 boisson ou chips compris).

Un fruit et de l'eau seront servis au départ et à l'arrivée.

Pour les 37 kms, un ravitaillement intermédiaire est prévu, ainsi qu'un bike-wash. Renseignements: Guichard Olivier: 0495/58.04.82.

Dès 13h30, vous aurez l'occasion d'apprécier la prestation de l'Harmonie Royale Ste-Cécile qui défilera sur la brocante.

Dès 16h, un thé dansant avec l'orchestre «Mélodie» clôturera le week-end Télévie. L'entrée sera gratuite.

Le bar et le barbecue seront ouverts non-stop le samedi et le dimanche.

Réservations possibles : 2 viandes bbq/ crudités/dessert : 10€ Daisy 0470/063205

Renseignements ou réservations pour les diverses manifestations : 0478/473008 ou lezinjeanluc@skynet.be

Alors, si vous avez le coeur Télévie, venez nous rejoindre!

BN61857013

BN60071713